



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N^o : 2002-MC-2582

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 465206

DOSSIER N^o : 20827

Objet : KCP Income Fund
Demande de visa

Vu la demande présentée le 12 juillet 2002;
vu les articles 11, 13 et 14 de la Loi sur les valeurs mobilières;
vu l'Instruction générale n^o Q-28;
vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, le chef de Service du financement des sociétés octroie le :

visa pour le prospectus du 13 août 2002 de KCP Income Fund concernant le placement de 25 875 000 parts de fiducie au prix de 10,00 \$ la part.

Fait à Montréal, le 14 août 2002.

Le chef de Service du financement des
sociétés,

(s) *Josée Deslauriers*
Josée Deslauriers

PM/lb